

**SECTEUR DU RÉGLEMENT: Nt3** 

STECAL : Secteur permettant les hébergements touristiques : augmentation de l'emprise au sol possible jusqu'à 200 m²

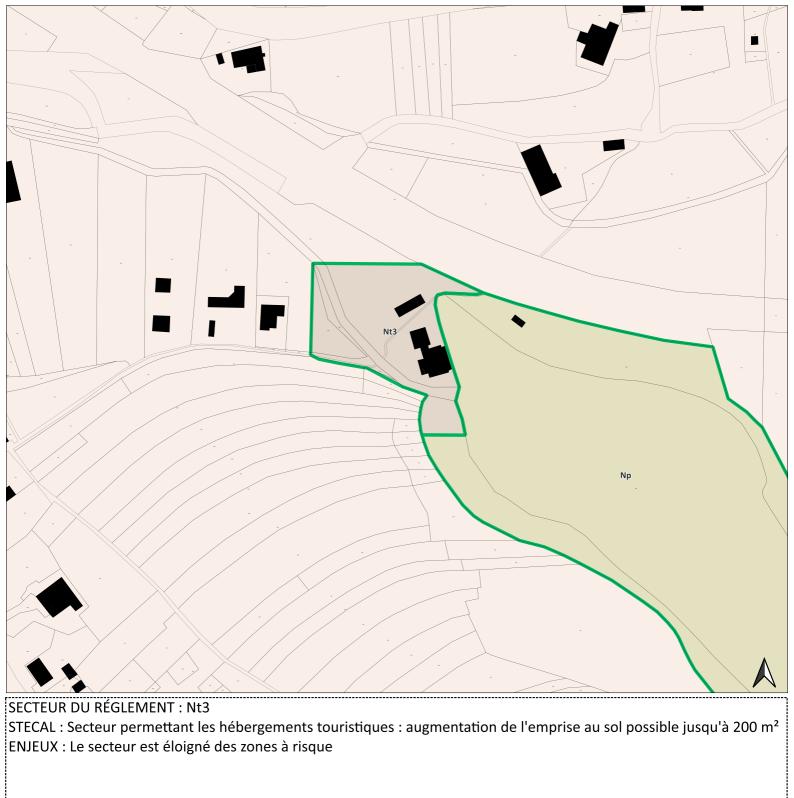
SURFACE (en ha): 0.55

PROJET: > Bâtiment existant

> Privé

> Etang de la Ballastière: projet d' aire de camping-car ou d'hébergement insolite





## Enjeux liés aux risques naturels

## **CRUE CENTENALE**

Niveaux d'aléa : Modéré ou fort

Niveaux d'aléa : Fort

Niveaux d'aléa : Très fort

## PPRI DE LA MEURTHE

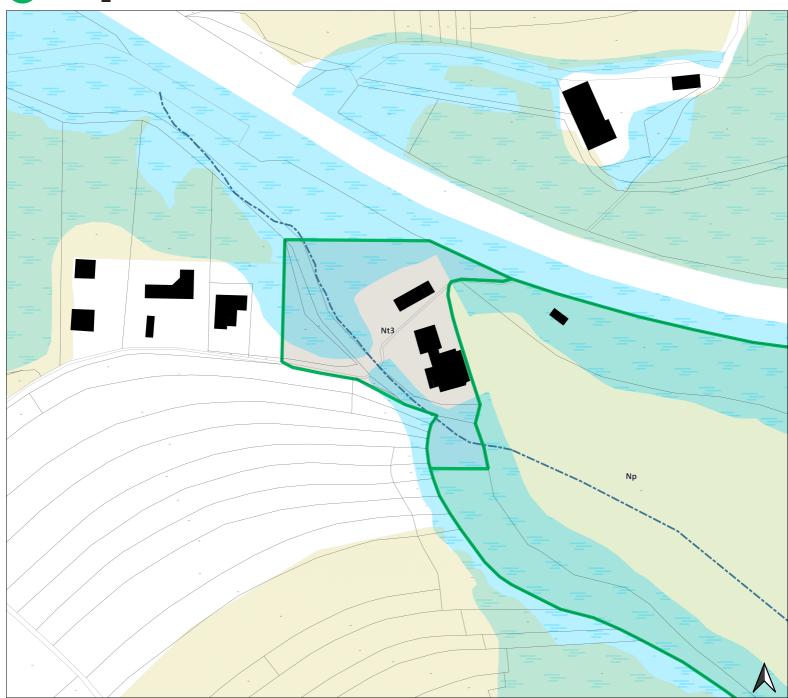
Zone bleue : zone d autorisation avec prescriptions spécifiques

Zone rouge : zone d interdiction

## **ARGILES**

Faible

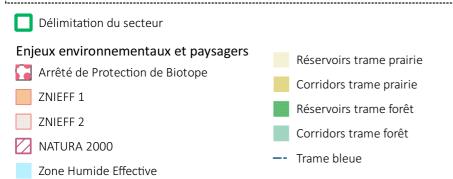
Moyen

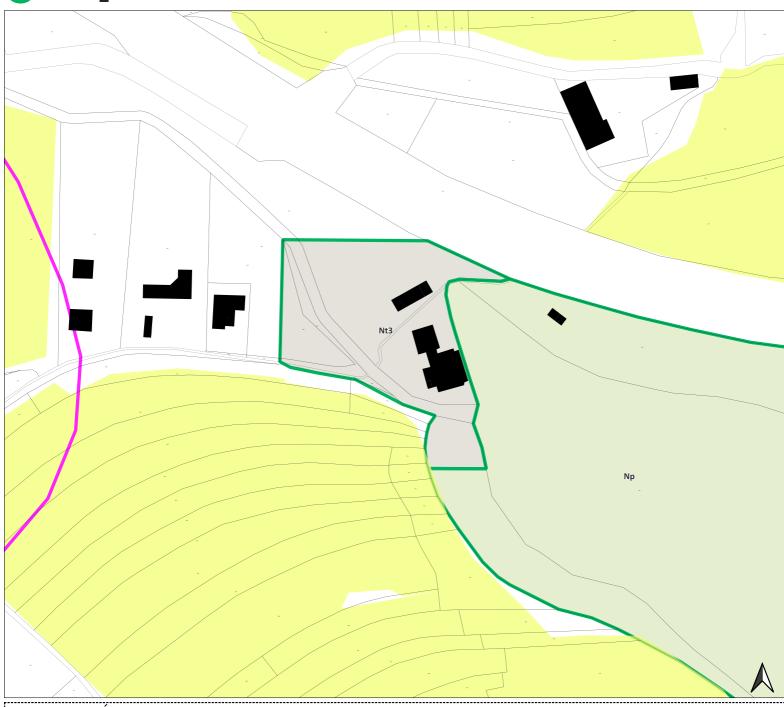


SECTEUR DU RÉGLEMENT : Nt3

Réserve nationale

STECAL : Secteur permettant les hébergements touristiques : augmentation de l'emprise au sol possible jusqu'à 200 m² ENJEUX : Le site est concerné par la Trame Bleue, la ZHE et une ZNIEFF 2. La faible emprise autorisée des futures constructions permet de limiter les impacts sur les milieux.





SECTEUR DU RÉGLEMENT : Nt3

STECAL : Secteur permettant les hébergements touristiques : augmentation de l'emprise au sol possible jusqu'à 200 m²

ENJEUX : Le secteur n'a pas d'impact sur les terres agricoles, pastorales ou forestières

